

Bruxelles, le 15/07/2026

Crelan augmente la rémunération de deux comptes d'épargne à partir du 27 juillet

Crelan augmentera, à partir du 27 juillet 2026, la rémunération de deux de ses comptes d'épargne. Le Livret Crelan Horizon Plus bénéficiera d'une hausse de sa prime de fidélité tandis que le compte Crelan GoSave verra son taux de base renforcé. Ces ajustements s'inscrivent dans la volonté de la banque de proposer des solutions d'épargne adaptées à différents profils d'épargnants.

Le **Livret Crelan Horizon Plus**, destiné aux clients qui souhaitent valoriser leur épargne sur la durée, verra sa prime de fidélité passer de **1,20 % à 1,50 %** sur base annuelle pour les nouveaux versements ainsi que pour les montants dont la période de fidélité est renouvelée. Le taux de base reste inchangé à 0,10 %. Le solde maximum autorisé sur ce compte est de 500.000 euros.

De son côté, **Crelan GoSave**, conçu pour encourager l'épargne régulière, bénéficiera d'une augmentation de son taux de base, qui passera de **0,50 % à 1,50 %** sur base annuelle. La prime de fidélité reste fixée à 1,50 %. Les versements sont limités à 500 euros par mois calendrier, afin d'encourager une constitution progressive de l'épargne.

Avec ces adaptations, Crelan continue de développer une offre d'épargne diversifiée permettant à chacun de trouver la formule correspondant le mieux à ses objectifs financiers, qu'il s'agisse de constituer une réserve financière au fil du temps ou de valoriser une épargne déjà constituée.

Ces adaptations renforcent encore l'offre d'épargne de Crelan, qui propose des solutions répondant à différents besoins : épargner régulièrement et privilégier une rémunération liée à la fidélité.

Les nouveaux taux entreront en vigueur le 27 juillet 2026.

À propos du Groupe Crelan

Le groupe financier se classe au cinquième rang des banques de détail belges par le total d'actifs. Le groupe Crelan est représenté par deux logos de banques : Crelan et Europabank. Au 31/12/2025, le groupe Crelan compte : 4.179 collaborateurs (tant les membres du personnel que les agents bancaires indépendants et leurs collaborateurs), 612 agences, 309.001 actionnaires coopérateurs, 1,7 million de clients et un total de bilan de 57 milliards d'euros. En outre, le groupe bancaire gère 45,2 milliards d'euros de dépôts de la clientèle, 18,3 milliards d'euros d'investissements hors bilan et soutient les ménages et les entreprises belges avec 51,3 milliards d'euros de crédits.

Contact presse :

Caroline Beauvois, Press & Corporate Communication Expert

Tél : + 32 (0) 475 82 09 34

Mail : press@crelan.be

Lisez tous nos communiqués sur : [Presse | Crelan](#)